Rapport

Le rapport final de TIPE est constitué de **5 parties** liées entre elles **tout en étant différenciées**, permettant au candidat de **restituer son travail de l’année, en cohérence avec les objectifs initialement fixés**. Ces parties devront être présentées selon l'ordre ci-dessous :

1. Préambule (75 mots maximum)

2. Introduction (100 mots maximum)

3. Corps principal (750 mots maximum)

4. Conclusion générale (75 mots maximum)

5. Liste de références bibliographiques additionnelles et contacts éventuels

(5 références et / ou contacts au maximum)

Soit un total de 1000 mots maximum, **figures et équations non comprises.**

# Préambule

L'objectif de cette partie est d'inciter le candidat à rappeler ou repositionner son travail par rapport aux problématiques et objectifs initialement envisagés dans la Mise en Cohérence des Objectifs du TIPE fournie en janvier. Ce préambule peut être une confirmation, un infléchissement voire une réorientation du travail envisagé initialement. Dans le premier cas, le candidat peut repréciser ses actions. Dans les deux derniers cas, il devra expliciter les causes des modifications ou du changement. Dans tous les cas, il aura la possibilité de compléter son approche documentaire en fournissant des références bibliographiques additionnelles qui devront être listées en partie 5. À ces références, il pourra éventuellement ajouter les contacts qu'il a pris pour réaliser son travail.

# Introduction

Le candidat doit introduire de façon claire et synthétique le travail qu’il a effectivement réalisé, en cohérence avec son préambule.

# Corps principal

Cette partie, qui constitue le cœur de la restitution scientifique du travail, doit comporter les trois items suivants :

1) Modalités d’action

2) Restitution des résultats

3) Analyse – Exploitation – Discussion

Le candidat doit décrire en premier lieu le travail théorique ou / et expérimental qu’il a mis en œuvre pour obtenir ses résultats (modalités d’action). Il doit ensuite les exposer clairement (restitution des résultats) et finalement les analyser scientifiquement de **manière critique** (Analyse – Exploitation – Discussion).

# Conclusion

Le rapport final de TIPE doit se terminer par une conclusion reprenant les résultats les plus significatifs et mettant en évidence **la valeur ajoutée** du travail réalisé. Dans le cas d'un travail de groupe, la conclusion doit clairement reprendre les principaux résultats acquis personnellement en les situant dans le cadre plus général des résultats obtenus par l’ensemble du groupe. De ce fait, le candidat devra pouvoir commenter les résultats des autres membres du groupe.

**Cette conclusion est destinée à apporter une réponse à la problématique que le candidat, ou le groupe, s'est proposé d'aborder.**

# Bibliographie additionnelle et contacts

Cette partie pourra comporter une liste de références bibliographiques débutant par un numéro d'ordre [N°] correspondant à la numérotation utilisée dans le rapport. Le candidat devra se conformer aux règles suivantes d'édition de ces références.

Dans le cas d'un ouvrage :   
[N°] Auteur1, Auteur2, Titre de l'ouvrage, Chapitre, Editeur, Année

Dans le cas d'une publication scientifique :   
[N°] Auteur1, Auteur2, Nom du périodique, Volume (Année), pages, Titre de l'article

Dans le cas d'un site Internet :   
[N°] URL avec informations complémentaires, Date de consultation.

Dans le cas d'une conférence :   
[N°] Auteur1, Nom de la conférence, Année, Lieu, Titre de la conférence

Dans le cas d'un contact :   
[N°] Nom, Fonction, Organisme ou entreprise, Date 1er contact

Ces références bibliographiques, dont **le nombre est limité à 5**, doivent être scientifiquement fiables et suffisamment précises pour **être exploitables** par le Professeur référent et les examinateurs de l'épreuve. Seuls les contacts ayant été utiles au travail seront mentionnés.

Ces consignes de rédaction sont destinées à aider le candidat à fournir aux examinateurs les éléments leur permettant d’évaluer au mieux son travail.